

Le chèque énergie

Comité régional de l'habitat et de
l'hébergement du 26 juin 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Rappel dispositif chèque énergie

Talon à conserver

Chèque énergie
N° 1912765975

€ *****146,00*
UNQ1912765975

Chèque énergie non fractionnable, pas de remboursement de la différence entre le montant à payer et le montant de ce chèque énergie.

Chèque énergie d'un montant de :

€

CENT QUARANTE SIX EUROS ****

€ *****146,00*
UNQ1912765975



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Bénéficiaire(s) :

NOM BÉNÉFICIAIRE 1 PRENOM
BÉNÉFICIAIRE 1
NOM BÉNÉFICIAIRE 2 PRENOM
BÉNÉFICIAIRE 2
COMPLÈMENT ADRESSE
ADRESSE
99999 VILLE



Fin de Validité : 31/03/2020
Chèque énergie N° 1912765975

(56)

1753473 111110000009 191276597586 14600



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Rappel : qu'est-ce que le chèque énergie ?

- Le chèque énergie remplace, depuis le 1^{er} janvier 2018, les tarifs sociaux de l'énergie pour 5,8 millions de ménages en France. Il s'agit d'une aide destinée aux personnes vulnérables, pour les aider à payer les dépenses d'énergie de leur logement.
- Il est envoyé automatiquement à ses bénéficiaires, sans que ceux-ci n'aient de démarche à accomplir, pourvu qu'ils aient bien rempli leurs obligations fiscales, qu'ils soient assujettis à la taxe d'habitation, et qu'ils répondent aux critères de plafond de revenus.
- Il peut être utilisé :
 - Pour le paiement de factures de toutes les formes d'énergie (électricité, gaz, fioul, bois, etc.) ;
 - Pour payer des travaux de rénovation énergétique du logement.
- Ceux-ci l'utilisent ensuite auprès de leur fournisseur comme n'importe quel moyen de paiement selon trois modalités : envoi par courrier, remise en main propre, utilisation en ligne.

Pour les résidences sociales dont les résidents n'ont pas la jouissance privative de leur logement, il existe également une aide spécifique, qui peut être obtenue sur demande du gestionnaire de la résidence.

Le chèque énergie ouvre le droit à des protections associées

- Les bénéficiaires du chèque énergie bénéficient également de droits associés au chèque énergie (identiques aux tarifs sociaux) :
 - Gratuité de la mise en service et de l'enregistrement du contrat ;
 - Abattement de 80 % sur la facturation d'un déplacement en raison d'une interruption de fourniture imputable à un défaut de règlement ;
 - Interdiction de réduction de puissance pendant la trêve hivernale (1 novembre – 31 mars) ;
 - Aménagement de la procédure applicable en cas d'impayés (délais supplémentaires, information des services sociaux).
- Les bénéficiaires peuvent faire valoir ces droits auprès de leur fournisseur d'électricité ou de gaz naturel:
 - Soit par paiement d'une facture auprès de ce fournisseur par un chèque énergie ;
 - Soit par présentation d'une attestation jointe à l'envoi du chèque.

Campagne 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Point d'étape campagne 2018

- Principales caractéristiques :
 - Taux d'usage : similaire à ce stade aux tendances observées en expérimentation :
 - 79 % en 2016, 85,7 % en 2017
 - Mars 2019 : 72,6 % en Corse (légèrement < moyenne nationale à 77,4 %) pour 21 809 foyers aux revenus modestes bénéficiaires en 2018

- Attention : il s'agit d'un taux provisoire. Le taux définitif devrait être bientôt connu car :
 - Les chèques énergie sont valables jusqu'au 31 mars 2019 ;
 - Les fournisseurs ont ensuite jusqu'au 31 mai 2019 pour les déclarer à l'ASP pour remboursement.

Nouveautés campagne 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Modification montant et périmètre pour 2019

- Arrêté du 28 décembre 2018 modifiant le plafond et la valeur faciale du chèque énergie
 - Augmentation de **50 € en 2019** par rapport aux montants de chèques 2018 ;
 - Création d'une nouvelle tranche de bénéficiaires, pour donner le bénéfice du chèque énergie à **2,2 millions de ménages** supplémentaires en France, environ 10 000 ménages supplémentaires en Corse

=> total estimé à 5,8 millions de ménages en France et 31 600 en Corse

	Niveau de RFR/UC			
	RFR / UC < 5600€	5600€ ≤ RFR / UC < 6700€	6700€ ≤ RFR / UC < 7700€	7 700 € ≤ RFR / UC < 10700€
1 UC	194 €	146 €	98 €	48 €
1 < UC < 2	240 €	176 €	113 €	63 €
2 UC ou +	277 €	202 €	126 €	76 €

- Résidences sociales : montant de l'aide spécifique revu à 192 €



Décret chèque énergie et conséquences

- Aide spécifique résidences sociales:
 - Principes :
 - Simplification de la demande d'aide, et précisions sur son fonctionnement;
 - Aide déposée par les gestionnaires ;
 - l'aide est reconduite tacitement chaque année ;
 - Une page spécifique développée sur le site « chequeenergie.gouv.fr »
 - les demandes d'aides complètes pour l'année 2018 déposées par les gestionnaires ont pu être versées avant la fin 2018 (et avec reconduction tacite en 2019)
 - Pour les gestionnaires n'ayant pas déposé de demande d'aide : l'aide est attribuée à compter de la réception du dossier complet
=> le plus tôt est le mieux !

Décret chèque énergie et conséquences

- Décret du 24 décembre 2018 :
 - Donner le bénéfice du chèque pour certaines situations spécifiques :
 - Mise en place d'un dispositif pour ouvrir le droit au chèque pour les personnes régularisant leur situation (absence de déclaration IR) : ce droit au chèque n'est valable qu'une seule fois (mise en place d'un contrôle automatique)

=> les associations / travailleurs sociaux peuvent relayer largement ce message pour cette nouvelle campagne 2019
 - Cas particulier des personnes entrant en cours d'année dans un logement assujéti à la taxe d'habitation → réclamation possible, sous présentation des justificatifs nécessaires à l'instruction ;

=> des accompagnements pour des personnes en réinsertion pourront être mis en place
 - Clarification de certaines situations :
 - Bénéfice du chèque énergie pour les contrats professionnels couvrant les usages domestiques est explicité;
 - Les dates de validité du chèque sont adaptées en fonction de la date de réémission du chèque pour laisser le temps au bénéficiaire de l'utiliser

Décret chèque énergie et conséquences

– Droits associés au chèque énergie :

- Rappel : en effet, le chèque énergie ouvre également l'accès à des protections associées, actives par l'envoi du chèque ou des attestations :
 - La protection contre les réductions de puissance pendant la trêve hivernale ;
 - La gratuité de la mise en service et de l'enregistrement du contrat et l'abattement de 80 % du montant facturé au titre d'un déplacement pour coupure ;
 - l'exonération des frais liés au rejet de paiement ;
 - Le droit à l'affichage déporté.
 - Possibilité désormais offerte de pré-affecter son attestation pour les années suivantes;
 - Aval de la CNIL, sous certaines conditions, pour mettre en place une information des fournisseurs, de leurs clients bénéficiant des protections associées
- attention : ne sera en tout état de cause pas opérationnel pour 2019, et ne pourra pas prétendre à l'exhaustivité
- une étude de faisabilité est à planifier au préalable (2019)

Campagne 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Communication

- Calendrier d'envoi en plusieurs vagues entre fin mars et début avril 2019;
- Communication :
 - Le simulateur d'éligibilité avec les critères 2019 est disponible sur le site chèque énergie
 - Mise à jour du site internet www.chequeenergie.gouv.fr
 - Les outils de communication (mode d'emploi général, bénéficiaire, professionnel) sont disponibles
 - Vidéo :
 - Une vidéo de présentation générale du dispositif ;
 - Une vidéo de mode d'emploi du chèque énergie.
 - Les éléments du pli chèque 2019 ont été simplifiés et clarifiés pour favoriser la compréhension du dispositif et l'utilisation du chèque et de l'attestation
 - Mobilisation des relais en amont de l'envoi des chèques énergie

=> l'objectif est de maximiser le taux d'utilisation du chèque énergie, et de s'approcher autant que possible de 100%.



Communication

- Relais à mobiliser en particulier :
 - Les travailleurs sociaux et les personnes au contact direct des bénéficiaires
 - Les gestionnaires de résidences sociales pour l'aide spécifique ;

=> des FAQ existent sur le site internet chèque énergie pour ces deux publics en particulier, pour les accompagner dans les situations concrètes qu'ils peuvent rencontrer.
- Messages sur lesquels insister :
 - L'utilisation du chèque énergie lui-même pour limiter le taux de non-recours ;
 - L'utilisation de l'attestation pour bénéficier des droits associés ;
 - La nécessité de remplir ses obligations fiscales pour bénéficier du chèque énergie.



www.chequeenergie.gouv.fr/



L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

BÉNÉFICIAIRE

PROFESSIONNEL



Solidaire

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources



Simple

Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire



Juste

Le chèque énergie permet de payer des factures pour tout type d'énergie



Je suis bénéficiaire

EN SAVOIR +

J'ai reçu un chèque énergie

Utiliser mon chèque en ligne cette année

Attribuer automatiquement mon chèque de l'année prochaine à un fournisseur

Déclarer mon attestation



Je suis professionnel

EN SAVOIR +

Mon client m'a transmis un chèque énergie

[Me connecter à mon espace professionnel](#)

[Adhérer pour devenir acceptant](#)

[FAQ](#)

L'ACTU CHÈQUE ÉNERGIE

Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie d'ici à fin avril. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

NOUVEAUTÉ : En 2019, le chèque énergie sera augmenté de 50 € et bénéficiera à 2,2 millions de foyers supplémentaires, soit une aide pour près de 5,8 millions de ménages. Les bénéficiaires 2019 recevront leur chèque entre la fin mars et la fin avril 2019, il n'y a aucune démarche à réaliser.

Info : vous pouvez également utiliser votre chèque énergie en ligne [sur cette page](#).

Attention : Aucun démarchage n'est

CONTACTS

Si vous êtes un particulier :

Courriel	Téléphone
contact@chequeenergie.gouv.fr	0 805 204 805 <small>Service à appel gratuits</small>

Si vous êtes un professionnel :

Courriel	Téléphone
contact@chequeenergie.gouv.fr	0 805 204 805 <small>Service à appel gratuits</small>

L'ACTU CHÈQUE ÉNERGIE

Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie d'ici à fin avril. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

NOUVEAUTÉ : En 2019, le chèque énergie sera augmenté de 50 € et bénéficiera à 2,2 millions de foyers supplémentaires, soit une aide pour près de 5,8 millions de ménages. Les bénéficiaires 2019 recevront leur chèque entre la fin mars et la fin avril 2019, il n'y a aucune démarche à réaliser.

Info : vous pouvez également utiliser votre chèque énergie en ligne [sur cette page](#).

Attention : Aucun démarchage n'est



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr